

cette catégorie qui perdent leur emploi ont de plus en plus de difficulté à trouver de l'ouvrage. La seule façon de ne pas vieillir est de mourir jeune. Peu de nous sont prêts à recourir à ce moyen. Je suis heureux que le ministre ait commencé l'étude du très réel problème de ceux qui vieillissent. J'ai sous les yeux un imprimé intitulé "Tout le monde vieillit" publié par le Conseil canadien du bien-être. On y signale qu'en 1951 7-8 p. 100 des Canadiens avaient plus de 65 ans. On y prévoit que 20 ans plus tard le pourcentage aura atteint 8-8 et qu'en 1980 10 p. 100 de la population du pays dépasseront 65 ans.

Une autre publication que j'ai reçue des services du ministre signale que ce ne devrait pas être une calamité et que vu les progrès qui ont été accomplis et les excédents considérables de produits alimentaires dans le monde, l'augmentation du nombre de personnes dans cette catégorie ne devrait pas constituer un gros problème. Mais si, d'un côté, nous possédons ces ressources, on s'est peu inquiété au Canada de savoir combien de ceux qui ont plus de 65 ans doivent se contenter des \$40 par mois qu'ils reçoivent au titre de la sécurité sociale et combien reçoivent un peu d'aide de leurs enfants ou d'autres organismes. Il serait peut-être intéressant de rappeler que trois gouvernements provinciaux du pays versent des allocations complémentaires aux personnes de 65 ans et plus. Je parle de ma province de Saskatchewan et des provinces d'Alberta et de Colombie-Britannique. Je dois dire que la province d'Ontario a aussi assumé quelque responsabilité à l'égard des personnes de cette catégorie.

Sauf erreur, la province d'Ontario insiste pour que la municipalité verse dollar pour dollar; le même montant sera versé par le gouvernement de la province à concurrence de \$10 par mois. Il vaudrait peut-être la peine de rappeler au comité qu'au Canada, aucun gouvernement libéral d'une province n'a jusqu'ici fourni un sou pour augmenter les prestations destinées aux personnes de 65 ans et plus. Je suppose que c'est le résultat de l'opinion de ces provinces voulant que ce soit au gouvernement fédéral qu'il incombe de s'occuper des vieillards. Étant donné que le gouvernement fédéral offre maintenant des prestations de sécurité générales à tous ceux qui ont atteint et dépassé 70 ans, les provinces en tirent la conclusion que si le particulier a besoin d'un supplément, c'est le gouvernement fédéral qui devra dépenser plus.

Je constate avec satisfaction je le répète, qu'on a commencé à étudier le problème. Je suis certain que cette étude convaincra le ministre et chacun qu'il faudra prendre au moins trois décisions importantes. La première accordera au groupe de 65 ans ou plus

quelque assistance publique afin qu'ils puissent trouver à se loger convenablement. J'estime qu'il est regrettable que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social n'ait pas jusqu'ici, formulé d'offre d'assistance afin de procurer des logements convenables aux personnes touchant la pension de vieillesse. Son collègue, le ministre des Travaux publics a mis quelques fonds à leur disposition sous forme de prêts. Le député de Vancouver-Est a pu parler avec plus de compétence que moi au sujet des ententes très utiles que la Société centrale d'hypothèques et de logement a conclues avec des organismes de Burnaby soucieux de l'intérêt public, en vue de fournir des habitations aux vieillards pensionnés. Par suite de l'aide accordée par le public et par le gouvernement provincial, quelques vieillards pensionnés de la région de Burnaby,—je dois dire qu'on n'a pu fournir des logis à tous ceux qui en voulaient,—ont pu obtenir des habitations très attrayantes pour environ \$25 par mois.

Il est bien déplorable que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social n'ait pas dans son ministère un service qui encourage les autorités provinciales et municipales à se lancer dans le domaine des logements relevant de l'État.

L'hon. M. Martin: Si mon honorable ami veut bien en venir au ministère, nous lui indiquerons ce que nous faisons.

M. Nicholson: J'ai tous les renseignements ici.

L'hon. M. Martin: C'est précisément ce que nous faisons, bien entendu.

M. Nicholson: Le ministre me reprendra si je fais erreur, mais son ministère n'a pas déboursé un sou pour aider à la construction d'habitations destinées aux vieillards à quel-que endroit au Canada.

L'hon. M. Martin: Ce n'est pas de notre domaine, mais le ministère affecte à la sécurité de la vieillesse plus d'argent que tout autre pays.

M. Nicholson: Je veux que le ministre, en prenant la parole, déclare quand...

L'hon. M. Martin: Je ne me propose pas de prendre la parole.

M. Nicholson: ...son ministère s'attaquera au problème du logement pour les vieillards. Des fonctionnaires du ministère m'ont fourni des renseignements sur les initiatives prises au Danemark, en Norvège, en Suède, en Grande-Bretagne et aux États-Unis. Je suis désolé de ne rien trouver au sujet des réalisations actuelles du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social...